

## AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

### Décision du 16 septembre 2016 modifiant la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : DEVA1622790S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R.421-9 à R.421-13;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R\*133-1 et suivants;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie;

Vu la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Le paragraphe *d* du II (Section du transport aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 9 novembre 2015 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes:

« *d*) membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien

##### *Titulaires*

MM. Jean BEC, Antoine SANTERO, Dominique BORROMEI, Philippe HAUTEJA, Thierry LE FLOC'H, Sébastien ZACHARIE.

##### *Suppléants*

MM. Philippe MARTY, Pierre-Jean LOISEL, Xavier GAUTHIER, David LANFRANCHI, Stéphane BRUN, Bruno CORCHIA, Yves DESHAYES, Jean-Jacques ELBAZ, Jean-Benoit TOULOUSE, Laurent WEISER, Erick DERIVRY, Vincent GILLES. »

#### Article 2

Le paragraphe *d* du III (Section du travail aérien) de l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 9 novembre 2015 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes:

« *d*) membres représentant le personnel navigant professionnel du transport aérien

*Titulaires*

MM. Fabrice CHRETIEN, Stéphan LE BARS, Gilles VAN DER GOES.

*Suppléants*

MM. Sylvain DALLANT, Stéphane MAGNOLON, Jean-Bernard PETRONI, Michel ROMANI, Stéphane GUELIN, Christophe THAROT.»

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 16 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,*  
P. CIPRIANI